

Ducháček, Otto

Observations et réflexions finales

In: Ducháček, Otto. *L'évolution de l'articulation linguistique du domaine esthétique du latin au français contemporain*. Vyd. 1. V Brně: Univerzita J.E. Purkyně, 1978, pp. 233-250

Stable URL (handle): <https://hdl.handle.net/11222.digilib/121390>

Access Date: 22. 02. 2024

Version: 20220831

Terms of use: Digital Library of the Faculty of Arts, Masaryk University provides access to digitized documents strictly for personal use, unless otherwise specified.

215. Le volume de notre ouvrage ayant été strictement limité, nous avons été obligé de nous abstenir d'entrer dans des détails qui nous auraient amené à dépasser la mesure demandée.^{13a} Notre but n'a donc pas été une analyse exhaustive de l'évolution du champ conceptuel de la beauté. Une entreprise de pareille envergure aurait d'ailleurs nécessité un long travail de tout un groupe de spécialistes qualifiés avec un lexicologue expérimenté en tête. Notre but est plus modeste: Nous voulons présenter aux linguistes qui s'intéressent à la structuration progressive du lexique un aperçu de cette évolution, une vue d'oiseau qui, tout en laissant à désirer, pourrait servir de base à des travaux postérieurs plus détaillés, mais, par voie de conséquence, forcément limités à des périodes historiques beaucoup moins vastes. Quelques-uns des jeunes scientifiques que j'ai formés ont déjà entrepris sous ma direction l'exploration de certaines phases de la structuration du lexique esthétique (lexèmes comportant soit l'idée de beauté, soit celle de laid). Mme Marie Cazal s'occupe de sa structure dans le français du XIII^e siècle, Mme Jaroslava Moulavi de celle du XII^e siècle. Elles auront égard aux différences dialectales, car l'ancien français, on le sait, ne fut pas une langue unitaire, mais un conglomérat de dialectes. Elles s'appliqueront aussi à élucider différents problèmes que nous n'avons pu qu'effleurer. Afin de pouvoir comparer des stades temporellement éloignés de la structure étudiée, elles comptent explorer encore le lexique esthétique aux XVI^e et XVII^e siècles. Dans cette étude à venir, elles chercheront à trouver dans des périodes limitées à trois dizaines d'années ou bien dans l'œuvre d'un seul écrivain toutes sortes de connexités et d'oppositions entre les aires du champ ainsi que leurs membres, car à notre avis, ce sont les concepts, respectivement leurs représentants linguistiques autour desquels se cristallisent les unités lexicales sur la base de leurs affinités notionnelles et des rapports oppositionnels dans lesquels elles entrent. Les observations faites sur le vocabulaire d'un seul auteur et la comparaison de ce vocabulaire avec celui d'un autre écrivain d'une part et avec le lexique global d'autre part sont de grande importance parce qu'elles permettent de démontrer: 1^o le caractère lacunaire des vocabulaires individuels, 2^o le fait que, chez différentes gens, les contenus de tous les lexèmes ne sont pas absolument identiques, qu'il y a certaines différences dans leurs emplois, dans leur fréquence, dans leurs rapports mutuels ou même dans leur

^{13a} Malgré toutes les restrictions que nous nous étions imposées préalablement, on nous a obligé d'abrégé encore le manuscrit préparé pour l'impression d'un ciquième de son étendue et de renoncer à la publication de l'index.

appartenance aux aires et sous-aires. Cela découle du fait que l'expérience individuelle crée des différences dans les associations qui, à leur tour, influencent les contenus des lexèmes et leurs rapports sémantiques.

En comparant les étapes successives, on arrive de la synchronie à la diachronie. Il ne faut toutefois pas oublier que la diachronie existe même dans la synchronie: l'existence simultanée des mots archaïques, couramment employés et néologiques; le fait que différentes acceptions des mots polysémiques proviennent de différentes époques, etc.

Dans une étude limitée à une période peu étendue, on pourra aussi faire une analyse minutieuse des contenus des lexèmes étudiés. Nous n'avons pu l'entreprendre puisque cela aurait énormément agrandi notre ouvrage étant donné que tout contenu représente un champ sémique,¹⁴ que ce champ se modifie selon les contextes, les situations et parfois même selon les idiolectes des écrivains.

Nous sommes persuadé que, dans toutes les étapes temporelles, le lexique s'articule en champs conceptuels ce qui s'effectue sur la base de la communauté d'un sème qui représente le concept donné, figure seul ou, au moins, en position nettement dominante dans le contenu des membres centraux et, en tant qu'un élément complémentaire (mais pouvant devenir dominant dans certains contextes), dans le contenu des membres périphériques. Le degré de son importance varie selon le contexte et l'appartenance du lexème à une aire, éventuellement même à une catégorie grammaticale (*beau* — *bellement* — *embellir* — *embellissement*).

216. Les champs conceptuels sont donc des structures hiérarchisées renfermant toutes les unités lexicales qui ont en commun un certain concept.

Nous avons montré que le champ conceptuel de la beauté se compose d'un centre et de plusieurs aires dont le nombre varie avec le temps. Dans le centre et dans quelques-unes des aires, on peut distinguer un noyau renfermant plusieurs lexèmes dont le nombre n'est pas stable non plus et qui reflètent le mieux le concept en question et dont le contenu est unitaire ou du moins relativement homogène ne comportant pas de sèmes spécificateurs ou n'en comportant que très peu (le moins de tous les constituants du champ) et d'importance si petite qu'ils s'effacent souvent complètement, par exemple dans le contenu de *beau* peuvent figurer, à l'arrière-plan, les traits «d'un haut degré», «parfait», «admirable», éventuellement encore «grand» et «sérieux», mais généralement on ne s'en rend pas compte. — La fréquence, la combinabilité avec d'autres lexèmes et la faculté de se substituer à d'autres membres du champ des termes centraux surpassent celles des termes périphériques. Dépourvus ou presque des composantes caractérisantes, les termes centraux ont un sens plus général et représentent par conséquent le dénominateur commun de tous les membres du champ et leur sont substituables s'ils appartiennent, bien entendu, à la même catégorie de mots. Exemple: Le substantif *beauté* peut remplacer, entre autres, les substantifs *charme* et *splendeur*. Dans ce cas, l'idée de beauté est devenue dominante dans leurs contenus tandis que leur domi-

¹⁴ Cf. mon article «Le champ sémique» dans les *Etudes romanes de Brno*, vol. V, p. 13—17.

nante primitive a reculé à l'arrière-plan et s'est affaiblie en un trait distinctif ou s'est même effacée complètement. Cette commutabilité consiste donc dans la suppression de la spécialisation sémantique: le mot générique s'emploie au lieu de ses synonymes à sens spécialisés. Il s'agit de l'annulation de l'opposition sémantique entre le terme central et l'un des termes non-centraux (périphériques) par la suppression de la composante différenciatrice. A l'instar de la terminologie phonologique, on pourrait parler de la neutralisation.

Constatons à cette occasion que ni l'appartenance à une catégorie de mots, ni les composantes caractérisantes et oppositives ne sont pertinentes pour l'appartenance à un champ. Nous appelons caractérisants et oppositifs les sèmes qui d'une part caractérisent les constituants d'une aire particulière (et servent donc à les unir mutuellement) et, d'autre part, distinguent ceux-ci des autres membres du champ (et servent donc à les séparer des membres des autres aires).

Le sème dominant dans le contenu des membres centraux (l'idée de beauté dans notre cas) qui représente souvent leur contenu tout entier (le sémème), ne joue dans le contenu des membres périphériques qu'un rôle secondaire d'un trait complémentaire, poussé souvent à l'arrière-plan de sorte que l'idée de beauté y est vague et parfois même presque effacée.

Les lexèmes n'appartenant pas au centre se groupent en aires sur la base de la communauté du trait spécifique qui est leur élément organisateur. Si dans le cadre d'une aire, il y a des groupes soit de synonymes approximatifs (parenté sémantique) soit de mots provenant d'un seul champ voisin (parenté d'origine), ils s'unissent en sous-aires. Les membres des sous-aires ont donc deux traits spécifiques-organisateur: celui qui les unit entre eux et celui qui les relie aux autres membres de l'aire respective. En cas de subdivision des sous-aires en groupes, les membres de ces derniers ont trois traits en commun, par exemple *céleste*, *angélique*... sont unis entre eux par le trait «terme de la religion chrétienne», avec *Vénus*, *vénusté*... et *charme*, *féerique*..., par le trait «domaine du surnaturel», avec les autres membres de l'aire de la beauté supérieure, par le trait «haut degré de beauté».

Les aires peuvent être situées près du centre (celles de la beauté supérieure et délicate) ou bien s'approcher de la périphérie (celles de la beauté agréable et artificielle) ou enfin s'étendre du centre jusqu'à la périphérie (celle de la beauté élégante). Ce que nous venons de constater, est un peu simplifié, car l'éloignement de différents membres de la même aire du centre est très inégal de sorte que certains membres des aires proches du centre en sont plus éloignés que de la limite du champ.

La répartition du champ de la beauté en aires et sous-aires et leur délimitation, ainsi que celle du champ entier est une tâche extrêmement malaisée. Toute répartition est discutable, vu la très grande hétérogénéité des membres du champ et le nombre de critères qui peuvent entrer en jeu. On pourrait diviser le champ en centre, l'aire de la beauté supérieure et celle de la beauté moyenne (agréable), mais ce serait trop simplifiant et n'aboutirait à rien. Un extrême contraire consisterait dans une division très détaillée qui aurait égard non seulement aux types de la beauté, mais encore à l'applicabilité des membres du champ, à leur fréquence, à leur

éloignement du centre, à leur polysémie (appartenance à plusieurs groupes, sous-aires ou aires ou champs), etc. Ceci aboutirait à une confusion inextricable. Nous avons préféré le juste-milieu que nous trouvons le plus instructif et apte à donner une idée assez nette et en même temps assez précise de la structure de notre champ.

Notre conception de l'articulation du champ a, entre autres, l'avantage de montrer qu'entre ses membres, il y a non seulement des rapports, mais encore des faisceaux de rapports qui, d'une part, unissent quelques-uns entre eux et en même temps les séparent des autres (cf. ci-dessus notre exposé sur les traits distinctifs communs).

La recherche de la structure intérieure des champs conceptuels pose des problèmes difficiles à résoudre, surtout s'il s'agit d'un concept abstrait. Le ou les lexèmes par lesquels on l'exprime n'éveillent pas forcément les mêmes idées et les mêmes associations, et ce même dans le cas où les locuteurs appartiennent à une seule et même collectivité linguistique. Or pour rétablir les rapports tout à fait précis entre les membres d'un champ et découvrir ainsi sa structure, il faudrait se limiter à l'idiolecte d'un seul individu, car plus on limite l'étendue de ses recherches, plus nettement et plus précisément apparaît la structure du champ et tous les rapports entre ses membres. Nous sommes cependant persuadé que l'avantage de cette précision ne peut compenser l'inconvénient des lacunes qu'on peut constater du point de vue du lexique global d'une langue nationale (telle le français) qui est infiniment plus important que l'idiolecte de n'importe quel écrivain. C'est pourquoi nous croyons plus utile de prendre en considération tous les mots d'une certaine aire de ce lexique global qui — étant la somme de tous les lexiques partiels (individuels, de groupes professionnels, de mouvements littéraires, etc.) et représentant donc leur «dénominateur commun» — renferme les mots littéraires ainsi que familiers, populaires, argotiques, etc.

Le lexique d'une langue nationale est-il une entité unitaire ou un conglomérat de plusieurs entités, c'est-à-dire des lexiques de langues «fonctionnelles» (celles de groupes de gens ayant une même profession, appartenant à une seule classe sociale, etc.)? Et les langues fonctionnelles, à leur tour, ont-elles une existence réelle? Leur lexique ne se compose-t-il pas d'innombrables vocabulaires individuels? (Cf. O. Ducháček, «Quelques observations sur la structure du lexique» dans la *Phonétique et linguistique romane* (Lyon — Strasbourg 1970, I, 206—7) et R. Ostrá, *Structure onomasiologique du travail en français* (Opera Universitas Purkynianae Brunensis, Facultas Philosophica, No. 191, 15—16).

217. Pour découvrir la structure d'une partie du lexique d'une langue nationale, il faut prendre en considération toutes les unités lexicales qui y figurent sans exclure celles qui n'appartiennent qu'à une langue fonctionnelle ou même à l'idiolecte d'un écrivain. Il faut analyser et confronter leurs contenus, examiner en quoi ces derniers s'accordent et en quoi ils diffèrent. Il faut aussi trouver quels lexèmes peuvent être mis en gradation, lesquels en opposition, quelle est leur fréquence et leur applicabilité syntaxique, leur combinabilité, leur force de dérivation et leur aptitude de se composer avec d'autres lexèmes, leurs caractères local, temporel et

affectif. Les interdépendances des lexèmes, leurs connexités et rapports (sans parler des associations sémantiques qu'ils éveillent) sont parfois presque inextricables de sorte que la structure du champ devient difficile à saisir. Pour se tirer des difficultés, le point de vue purement linguistique et formel ne suffit pas puisque la langue, en tant que moyen de communication, n'est pas un système simple et homogène, ni indépendant de la pensée et des facteurs externes. Loin de se contenter d'établir des oppositions proprement dites (antonymiques) — qui sont de première importance dans l'exploration des champs tels que ceux de parenté ou de l'âge — il faut étudier les relations synonymiques (importantes par exemple dans le champ de la beauté), les rapports de coordination et de subordination (dans le champ des couleurs), etc. Il faut d'ailleurs examiner non seulement l'interdépendance et l'interaction des unités lexicales du champ étudié, mais encore les microstructures de ces dernières afin de pouvoir bien comprendre leur hiérarchisation et leurs relations mutuelles (affinités, contigüités, oppositions, etc.). Il est indispensable d'examiner leur fonctionnement dans le discours et confronter diverses occurrences contextuelles afin d'arriver à l'interprétation la plus objective possible. Il faut néanmoins avouer que même l'intuition peut jouer un certain rôle dans le processus de la recherche des structures lexicales.

En examinant les membres du champ dans de nombreux contextes (situations), on se rend compte de ce que le contexte peut supprimer certaines composantes du contenu, en faire apparaître de nouvelles (composantes virtuelles), changer les rapports entre les composantes en mettant les unes en relief et en repoussant d'autres à l'arrière-plan, ce qui entraîne des modifications de leurs rapports avec d'autres membres du champ ou de l'aire du champ dont elles font partie. Ces modifications peuvent résulter de l'expérience personnelle du locuteur, de son appartenance à un groupe professionnel, de son âge, des associations inconnues à d'autres gens, etc. Voilà la subjectivité dans l'énoncé du locuteur laquelle peut encore être doublée par la subjectivité de l'interprétation du linguiste. Pour l'éliminer, on a essayé différentes méthodes psycholinguistiques, psycho-physiologiques, statistiques, etc., mais toutes se sont montrées inefficaces ou même erronées. Des tests de substitution, de commutation, du contraste minimal ne nous apprennent pas non plus grand-chose (Cf. mon article dans ZFSL, Beiheft, Neue Folge, Heft 1, p. 30). Beaucoup plus efficace est l'analyse des contenus des membres du champ exploré. En les analysant, il faut, bien entendu, partir des contextes les plus différents possible et prêter une grande attention à leurs emplois et à leur fonctionnement dans différents entourages.

L'instabilité du contenu provoquée par les facteurs extra-linguistiques les plus divers (la situation et les circonstances, la manière de voir et de parler du locuteur, etc.) ou d'un contexte (syntagmes, phraséologismes...) est caractéristique du domaine de l'abstrait. Une seule et même unité lexicale peut y figurer avec différentes nuances notionnelles, affectives et autres. Parfois il faut en tenir compte pour éviter toute simplification aberrante. On a égard aux problèmes mentionnés dans les travaux en cours ou déjà élaborés sous ma direction par V. Vrbková (champ conceptuel antonymique de l'amour et de la haine, champ de la bêtise), M. Gregová

(champ de l'amour-passion), J. Ochtinský (champ de la beauté et de la laideur), V. Hronová (champ du courage), K. Sekvent (champ de la noblesse). Tous ces travaux sont basés sur le dépouillement des œuvres littéraires françaises de notre siècle.

218. Le contenu de tout membre du champ est, dans une certaine mesure, limité par les contenus d'autres membres, surtout de ceux qui lui sont les plus apparentés sémantiquement et appartiennent à la même aire. Une limitation analogue s'effectue entre les aires d'un champ et entre les champs voisins, mais la délimitation qui en découle est vague: plusieurs membres périphériques chevauchent sur deux ou trois aires ou champs et, par conséquent, loin de servir à préciser les limites, ils les effacent plus ou moins. En effet, les contours de maints champs conceptuels sont difficiles à saisir, sinon insaisissables. Cela s'explique par le fait que: 1° le contenu, l'extension et l'emploi de nombreuses unités lexicales (surtout abstraites) sont flottants puisqu'ils varient selon le milieu, les écarts sociaux, etc., 2° par suite de la polysémie, certains lexèmes, voire des aires entières, font partie de deux ou plusieurs champs, ainsi *charme* figure, grâce à ses acceptions différentes, dans les champs de la sorcellerie, de l'agréable et de la beauté. Par suite de semblables infiltrations, la délimitation des champs n'est qu'approximative. Il est également malaisé de tracer les limites entre le centre et le reste d'un champ, entre ses aires et sous-aires, entre les membres centraux et périphériques.

La force attractive du centre diminue dans la mesure où l'on s'en écarte. Dans le voisinage d'un champ dont la force attractive est plus grande, les membres périphériques du champ voisin peuvent subir cette influence soit entièrement, en quittant leur champ d'origine, soit partiellement, en figurant, selon les circonstances, dans l'un ou dans l'autre des deux champs. Puisqu'il est par conséquent parfois impossible de tracer les limites précises entre les champs conceptuels voisins et entre leurs aires, il serait faux de les envisager comme des cases strictement fermées. N'ayant pas de critères formels pour les délimiter, on pourrait être tenté d'inventer une géométrie linguistique. Ce serait cependant absurde, car le système de la langue n'a pas un caractère mathématique. En ce qui concerne les rapports entre les membres d'un champ, son articulation et la hiérarchisation de sa structure, la démarcation en est d'ailleurs d'importance mineure.

La migration interne (entre les aires dans le cadre d'un champ), ainsi que la migration externe (entre les champs), peuvent se réaliser dans certaines situations (circonstances extra-linguistiques) et sous l'influence de certains états psychiques (une émotion) par le changement d'un trait spécifique en dominante et vice versa.

219. En ce qui concerne la genèse du champ conceptuel de la beauté, il paraît qu'elle est relativement tardive étant donné qu'aucun de ses membres en latin n'exprime primitivement la beauté. Ce n'est que sur un certain niveau culturel que les hommes sont capables de s'en intéresser et qu'ils ressentent le besoin d'en parler. Ce temps venu, ils commencent à emprunter à ce but des lexèmes désignant par exemple ce qui leur plaît (ce qui est brillant, agréable...). Ces emprunts, désignant dorénavant ce qui est beau, gardent cependant, pendant un certain temps du moins, dans

une plus ou moins grande mesure, leur sens primitif en tant que trait spécifique complémentaire.

Plus le niveau culturel s'élève, plus on cherche à distinguer différents genres et espèces de beauté. C'est particulièrement l'épanouissement de la littérature qui y contribue: les écrivains tâchent d'exprimer avec précision les plus différentes nuances de la beauté. En examinant toute la richesse des expressions servant à indiquer et à caractériser la beauté, on arrive à se rendre compte qu'elles sont organisées non seulement «horizontalement» (en aires, sous-aires, groupes spéciaux), mais encore «verticalement» selon les plans socio-culturels et stylistiques (mots littéraires, familiers, populaires, vulgaires . . . : *avoir des charmes* (*attraits, appas*) — *du sex-appeal* — *du chien*; *être élégant* — *chic* — *bath* — *rupin*, etc.) et selon le degré: *beau* dit plus que *joli*, *joli* dit plus que *pas mal*, les membres de l'aire de la beauté supérieure enchérissent sur *beau* et *joli*, *divin* sur *céleste* et *angélique*, *éblouissant* sur *éclatant*, *brillant* et *splendide*, *magistral* sur *impeccable*, *majesté* sur *prestance*, *décorer* sur *parer*, *agrémenter* sur *garnir*, *enjolivement* sur *enjolivure*, etc.; en parlant d'une femme, *Vénus* et *ange* enchérissent sur *amour*. — Par conséquent, on peut mettre des expressions pareilles en gradation: *Il la trouvait charmante, presque belle*. L. 89. *Et la grâce, plus belle encore que la beauté* . . . La Font., Fab. (Rob.). *les appas, les attraits, les charmes de ce monde* Boss. (Laf.). *Vous aviez raison de me dire que votre petite maison était fort jolie; mais c'est qu'elle est charmante*. Créb. III,176 (Br. VI,II,1,1079). *Jurez-moi . . . que vous ne trouverez plus jamais aucune femme jolie. Même celles qui ont le genre «belles»*. Anouilh, Pièces noires 389. *Oh oui, la terre est belle et le ciel est superbe*. V. Hugo, Crép. 28. *Le plus adorable et le plus divin objet* Rotrou, Venc. II,2 (Li.). — D'autres membres du champ peuvent être mis en opposition: *La grâce touche plus que la beauté* (Ac.). *Cette femme est belle, mais elle n'a aucune grâce* (Ac.). *La grâce n'est pas précisément la beauté; c'est ce charme secret qui fait qu'elle touche et qu'elle attire*. Trévoux (Rob.). *L'agrément est arbitraire; la beauté est quelque chose de plus réel et de plus indépendant du goût et de l'opinion*. La Bruy. III,11 (Rob.). *Boileau a eu plus d'agrément que de grâce*. Vauvenargues (Bén.). *Les grâces de Cléopâtre et les charmes de sa conversation* . . . Rollin (Laf. 351). *Sa femme est plutôt gracieuse que belle. Elles aspirent tant à la beauté et à toutes les grâces extérieures*. Fénelon (Laf. 319). *Aussi est-il joli plutôt que gracieux* La Harpe (Bén.). *Je trouvais la Mme de Veillac, plutôt jolie que belle*. Marm. (Laf. 398). *Elle était belle encore, mais elle commençait à n'être plus jolie*. Marm. (Laf. 399). *Elle n'était point belle comme Vénus, mais elle était ravissante comme elle*. Montesq., Temple de Gnide 4 (D.G.).

Le choix des expressions de la beauté dépend aussi: 1° de qui ou de quoi on parle (femme, homme, visage, taille, vêtements, animal, oiseau, région, montagne, mer, cours d'eau, bâtiments, œuvres d'art, etc.), 2° du niveau intellectuel, de la fantaisie, du goût personnel du locuteur ou de l'écrivain (mots archaïques, néologiques, à la mode, dialectaux; expressions poétiques, métaphoriques, affectives, vulgaires, argotiques . . .), 3° de l'effet qu'on veut atteindre (admiration, attendrissement, couleur locale . . .), 4° d'autres circonstances (toutes sortes d'émotions, milieu, interlocuteur . . .).

220. Le contenu de la plupart des unités lexicales comporte une dominante et un ou plusieurs sèmes spécificateurs et grammaticaux. Dans le contenu de maints lexèmes, il y a encore un sème affectif (plus souvent négatif que positif) et, plus rarement, un sème socio-culturel (cf. ci-après).

La dominante — le sème le plus important du point de vue communicatif (ainsi que lexicologique) — est le porteur de la partie principale de l'information. Etant l'élément central et organisateur du contenu, il est mis en relief par la perspective contextuelle.

Les sèmes spécificateurs servent à la spécialisation sémantique des constituants du champ. Ils comportent une information supplémentaire sur la qualité ou la quantité (le degré) de ce qui est désigné par la dominante, éventuellement encore sur le rang social, la formation ou l'humeur du locuteur (caractère littéraire, technique, populaire, etc. du mot choisi, sa nuance affective, son expressivité...). N'étant pas indispensables pour la compréhension, ils peuvent, dans certaines circonstances, s'effacer plus ou moins ou être remplacés par des traits commutables, c'est-à-dire à peu près synonymes (le trait «agréable» peut remplacer les traits «délicat» ou «tendre» dans le contenu des adjectifs *aimable, doux, charmant*, etc.). — Certains traits spécificateurs ne s'actualisent qu'occasionnellement dans des conditions particulières (traits virtuels). Plus une unité lexicale comporte de traits spécificateurs, plus elle est périphérique, peu importe si ces traits sont notionnels, affectifs ou socio-stylistiques.

Les traits grammaticaux indiquent soit l'appartenance à une classe lexicale (par exemple celle des animés) ou à une sous-classe (celle des humains), soit à une catégorie grammaticale (le genre et le nombre des substantifs, la personne, le nombre, le temps, le mode, la voix, l'aspect et la transitivité du verbe). Ils font aussi partie du contenu des unités lexicales, mais n'influencent pas leur position dans le champ.

Virtuellement, toute composante du contenu peut devenir dominante, mais en réalité ce n'est généralement qu'une seule qui ait cette capacité, à savoir celle qui accompagne et modifie généralement la notion principale. Les autres traits de spécification n'ont habituellement que la capacité de devenir plus remarquables.

Le changement de la dominante occasionne le changement de place du lexème respectif dans son champ conceptuel ou même son passage dans un autre champ. Le changement d'un trait spécificateur peut occasionner le passage dans une autre aire ou sous-aire.

La division des membres du champ en centraux et périphériques subit des changements en diachronie. L'accroissement de l'importance d'un trait spécificateur ou du nombre de ces traits entraîne le recul du lexème vers la périphérie du champ. Par contre l'effacement ou l'affaiblissement des traits spécificateurs fait approcher le terme du centre. Dans le cas de *joli*, ce processus a abouti à l'entrée dans le centre et finalement même dans le noyau du centre.

L'instabilité du contenu des membres du champ soulève pas mal de difficultés à propos de la détermination de leur appartenance à une aire et (ou) sous-aire, de leur distance du centre, de leur apparemment sémantique à d'autres membres, etc. En effet, ils s'approchent ou s'éloignent les uns des autres d'après la situation dans laquelle l'énoncé a été fait,

d'après la formation ou l'humeur momentanée du sujet parlant, selon l'être ou la chose qu'on qualifie, etc. Aussi pourrait-on faire différentes objections contre la répartition du champ de la beauté telle que nous l'avons conçue dans les étapes progressives de son évolution. Nous n'exposerons pas les raisons qui nous y ont décidé pour ne pas infliger au lecteur de nombreuses réflexions auxquelles nous nous sommes livré.

221. En suivant l'évolution de notre champ, nous avons remarqué deux tendances opposées: celle de la convergence et celle de la divergence sémantiques. La première rapproche sémantiquement plusieurs lexèmes qui ne sont pas apparentés étymologiquement et qui ont primitivement appartenu à différents champs conceptuels. Il s'agit d'une tendance spontanée facilitée par le fait que souvent on n'essaie pas de s'exprimer avec précision, ce qui a lieu surtout dans un discours affectif quand on veut par exemple traduire son enchantement, étonnement ou attendrissement causés par une beauté ou quand on est enthousiasmé ou ému réellement de sorte qu'on se sert d'expressions hyperboliques sans s'en rendre compte. Ce sont surtout ces expressions qui deviennent facilement interchangeables, par exemple *divin* et *céleste*; *éclat*, *lustre* et *brillant*; *éclatant*, *flambant*, *brillant* et *éblouissant*; *faste* et *luxure*; *impeccable* et *ineffable*; *angélique* et *séraphique*; *alléchant*, *affriolant*, *attrayant* et *séduisant*, etc. Ajoutons-y que presque tous les membres du champ, sauf peut-être les plus périphériques, peuvent être remplacés par les membres du centre (les adjectifs par *beau* ou *joli*, les substantifs par *beauté*, les adverbes par *joliment*, les verbes par *embellir* ou *enjoliver*).

Cette neutralisation peut se réaliser si la spécification n'est pas indispensable. On la rencontre assez souvent dans le langage des gens moins cultivés ou moins soucieux de la précision et de la netteté. Elle est rendue possible par la communauté de la dominante, éventuellement de certains éléments notionnels importants. Ce sont, bien entendu, toujours les lexèmes «marqués» (sémantiquement spécialisés, ayant au moins un trait en plus) qu'on remplace par les mots «non marqués» (de sens plus général, ayant un contenu plus uni). La commutation entre deux membres du champ ne peut s'effectuer que dans les contextes où les traits oppositifs de spécification peuvent être supprimés sans que le sens de l'énoncé en souffre. Dans le champ de la beauté, la commutation est réalisable par exemple s'il s'agit des traits «agréable» et «délicat» qui sont assez proches, mais elle est exclue si les lexèmes sont marqués par des traits sémantiquement incompatibles, par exemple «délicatesse» d'une part et «admiration» ou «respect» de l'autre. Dans certains contextes, la commutation est donc possible entre *charmant*, *gentil*, *mignon*, *doux*, *avenant*, *plaisant*, *attrayant*, etc., mais elle ne peut s'accomplir entre ces adjectifs d'une part et *majestueux*, *magnifique*, *splendide*, *brillant*, *magistral*, etc. d'autre part. Autrement dit, les oppositions équipolentes ne peuvent pas être neutralisées.

Les théoriciens (grammairiens, lexicologues, lexicographes, puristes) se sont toujours opposés à la convergence en s'efforçant de maintenir, renouveler ou même établir des différences précises entre les mots interchangeables dans le langage courant. Ils ont été secondés par de bons écrivains qui ont suivi leurs prescriptions et recommandations dans le but de traduire avec la plus grande précision possible leurs idées et de bien

distinguer des qualités, des actions, des choses, etc. ressemblantes, toutefois pas identiques. Mme de Sévigné écrit: «Je m'inscris en faux contre la lettre où vous m'assurez que j'ai dit que les Imaginaires étaient jolies... J'ai dit belles et très belles: la justesse de leur raisonnement emporte cette louange». Au XVIII^e siècle, Montesquieu, en critiquant les écrits de Voltaire, dit: «Voltaire n'est pas beau, il n'est que joli».

Tandis que, par suite de la convergence sémantique, une grande majorité des aires sont étymologiquement hétérogènes, par contre, grâce à la divergence, différents membres de certaines familles étymologiques figurent dans plusieurs aires ou mêmes dans plusieurs champs. Exemples: *magie*, *prestige*, *charmer*, *charmeur* et *charmresse* font partie du champ conceptuel du surnaturel (de la magie); *magique*, *prestigieux* et *charme* ont pénétré encore dans celui de la beauté, *charmant* appartient uniquement à celui-ci; *grandir* et *grandement* figurent uniquement dans le champ de la grandeur, *grand* et *grandeur* apparaissent, bien que très rarement, dans celui de la beauté auquel appartient *grandiose* (dans le contenu duquel l'idée de grandeur est un peu affaiblie); *beau* et *beauté* se trouvent au noyau du centre; *le beau* et *la belle*, près du noyau; *embellir* et *embellissement*, à la périphérie du centre; *bellâtre* et *bellement*, partiellement à sa limite, partiellement même hors du champ. L'idée de beauté n'a pas la même importance dans le contenu des différents membres des familles étymologiques de *parer*, *orner*, *décorer* et beaucoup d'autres. Mentionnons encore qu'un trait de beauté existe dans le contenu de *charmant*, *séduisant*, *captivant*, *attrayant*, *ravissant*, mais non pas dans *enchantant*; il existe par contre dans le contenu d'*enchanté*, tandis que ceux de *charmé*, *séduit*, *captivé* et *ravi* en sont dépourvus.

Remarque: Nous nous sommes en principe abstenu de nous occuper des lexèmes et des acceptions qui n'appartiennent pas à notre champ. Nous avons trouvé d'autant plus inutile de traiter des lexèmes qui ne peuvent évoquer l'idée de beauté que dans certains syntagmes par suite du fait qu'on appréciait, dans les siècles passés, par exemple la blancheur de la peau, la couleur blonde des cheveux, le bariolage, certaines fourrures et étoffes, etc.

222. Le contenu se modifie par le changement de l'importance et des rapports mutuels de ses composantes ce qui peut entraîner un élargissement ou un rétrécissement de la combinabilité avec d'autres lexèmes, par exemple *charmant*, *charme*, *doux*, *grâce*, *gracieux*, *harmonie*, *harmonieux*, *splendeur*, *splendide*, *sublime* sont devenus beaucoup plus fréquents après avoir passé dans le champ de la beauté. Quand un mot est employé — par exemple sous l'influence d'un sentiment (admiration, amour...) — avec un contenu modifié de sorte qu'il passe dans un autre champ (celui de la beauté), son contenu s'adapte ensuite au caractère sémantique de ce champ et particulièrement à celui d'une de ses aires (celles de la beauté supérieure, tendre...).

Le passage d'un lexème d'un champ conceptuel dans un autre peut être provoqué par le désaccord entre les moyens et les besoins de la communication, par exemple si le niveau culturel s'élève, on arrive à distinguer différentes espèces de la beauté (étant donné qu'on apprécie comme belles des choses bien différentes). Si le nombre des lexèmes servant à qualifier la beauté (moyens de communication) ne suffit pas à caractériser

toutes les espèces de la beauté (besoins de communication), on emprunte des mots à d'autres champs conceptuels apparentés d'une manière ou d'une autre. Le passage dans le champ de la beauté peut s'effectuer ou être facilité, entre autres, par «contagion»: adjectifs accompagnant le substantif *beauté* (*beauté attrayante, grandiose, superbe...*) entraînent le sème «beau» dans leur contenu (*un air attrayant, une cathédrale grandiose, un palais superbe*). Les nouveaux membres du champ de la beauté continuent, tout au moins pour un temps plus ou moins long, à faire partie de leur champ «maternel». Le contenu des membres nouveaux du champ de la beauté est enrichi par le sème «beau» qui affaiblit dans une certaine mesure la position de la dominante. Celle-ci peut enfin devenir un simple trait de spécification, un ou plusieurs traits supplémentaires peuvent disparaître, éventuellement être remplacés par d'autres traits (dans *charmant*, les traits «attirant», «doux», «délicieux», «gracieux»).

Faisons remarquer que, si un mot passe dans un autre champ, ses synonymes le suivent généralement. Voilà pourquoi on trouve dans le champ de la beauté, entre autres, les quasi-synonymes *splendide, brillant, éclatant, éblouissant, flambant* qui appartenaient originairement exclusivement au champ de la clarté auquel ils appartiennent d'ailleurs jusqu'à nos jours étant employés au sens propre.

Au moment où un mot entre dans un autre champ, il s'associe automatiquement à l'une de ses aires ou sous-aires et, en en faisant partie, il limite (généralement pas beaucoup) le contenu des autres membres de cette (sous-)aire lesquels limitent vice-versa le sien. Il peut aussi entrer en concurrence avec l'un des membres de la (sous-)aire (du champ), restreindre son emploi, sa fréquence ou même le mettre hors d'usage, ainsi *bellus* a évincé *pulcher* à l'époque de la basse latinité et son emploi fut, à son tour, restreint par *joli* en français.

223. L'exploration des dix étapes historiques du champ conceptuel de la beauté nous a montré qu'il se renouvelle sans cesse. Certains lexèmes le quittent en passant dans d'autres champs (*agencer, appareil, spécieux...*), plus nombreux sont ceux qui, devenus archaïques, disparaissent de l'usage (*gent, coint, sade, mignot, aisié, faitis...*). Par contre un nombre beaucoup plus élevé de lexèmes entrent dans le champ de sorte que son enrichissement surpasse son appauvrissement. Voici un aperçu des domaines auxquels on a emprunté plusieurs lexèmes pour s'en servir à exprimer l'idée de beauté: 1° surnaturel: *charme, féerie, ensorcelant, prestigieux; divin, céleste, angélique, séraphique; Vénus*, 2° admiration: *admirable, merveilleux*, 3° clarté: *lustre, splendeur, brillant, flambant, clair, seri, reluisant, refulgeant*, 4° richesse: *riche, précieux, somptueux* 5° noblesse: *noble, gent, gentil, courtois*, 6° orgueil: *faste, pompe, superbe, triomphant*, 7° pouvoir: *impérial, royal, souverain, princier, majesté, magnifique* 8° protection, faveur: *grâce, garnir*, 9° grandeur: *grand, grandiose, haute*, 10° préparatifs: *parer, apparat, appareil, atour, apresté*, 11° formation: *formé, formosité, tourné*, 12° action: *faitis, afaitié*, 13° achèvement: *fin, fini, achevé, accompli*, 14° perfection: *parfait, impeccable, magistral*, 15° arts: *esthétique, monumental, sculptural, à peindre, pittoresque, harmonieux, mélodieux*, 16° ornement: *ornier, décorer*, 17° sagesse et connaissance: *sade, coint, accort*, 18° séduction: *séduisant, sex-appeal*, 19° attrait: *at-*

trait, attirant, pimpant, pipeluré, 20° rapt: *ravissant, captivant*, 21° amour: *amour, aimable*, 22° agréable: *agréable, agrément, amène, soef, doux, plaisant*, 23° fraîcheur: *frais, frisque*, 24° gaieté: *joli riant*, 25° contentement: *aaisié, acceptable*, 26° choix: *choisi, élégant, exquis, délicat*.

224. L'extension du champ de la beauté est due particulièrement à la fantaisie des écrivains désireux d'exprimer leur enchantement par la beauté d'une manière nouvelle et originale, à leur intention de trouver des expressions impressionnantes et de caractériser différents genres de la beauté, éventuellement les qualités accompagnant la beauté des choses ou des êtres décrits. Leur effort a contribué à élargir et spécialiser certaines aires et former des sous-aires dont quelques-unes ont fini par devenir indépendantes de leurs aires «maternelles». Cela a été facilité par la polysémie des membres du champ qui permet à un seul mot d'appartenir en même temps à plusieurs aires ou même à plusieurs champs. En simplifiant, on pourrait dire que notre champ, ainsi que le lexique tout entier (bien entendu, ses différentes parties dans une mesure différente), s'enrichit surtout dans les époques de l'épanouissement économique et culturel et s'appauvrit dans les époques de la décadence, mais ce processus est compliqué par de nombreux et divers facteurs extra-linguistiques dont l'influence est parfois incalculable (Cf. § 229,230 et 233).

Dans le contenu de certaines expressions de la beauté, il y a des traits oppositifs suivants: 1° naturel — artificiel, 2° animé — inanimé, 3° actif — passif, 4° abstrait — concret, 5° haut degré — bas degré.

Maints lexèmes ne marquent que la beauté naturelle: *grâce, vénusté, charme, attrait, appas, divin, céleste, angélique, bien fait (bâti, taillé, conformé, proportionné, découpé), charmant*; d'autres peuvent indiquer la beauté naturelle ainsi qu'artificielle: *élégance* (de la taille — dans la manière de s'habiller), *beauté, embellir, chic*: les autres, seulement la beauté artificielle: *ornement, parure, décor, appareil, pompe, orner, parer, décorer, endimancher, afistoler*.

Il y a des lexèmes qui ne s'emploient qu'en parlant des êtres animés: *céleste, angélique, frimousse, minois, prestance, appas, la belle, séduisant, sex-appeal, pomponner*. D'autres ne se disent que des «choses»: *parement, ornement, appareil, luxe, faste, féérique, splendide, magique, grandiose*. La plupart toutefois peuvent caractériser les êtres animés ainsi que les choses: *vénusté, charme, divin, fin, gentil, gracieux, beau, joli, magnifique, majestueux, mignon, embellir, décorer*.

Certains adjectifs contiennent généralement l'idée d'une activité concernant souvent des manières, des gestes, des mouvements (*gentil, attractif, leste, gracieux, accort*), surtout des adjectifs en *-eur* (*enchanteur, séducteur*) et des anciens participes présents (*charmant, ensorcelant, attrayant, captivant, fringant, séduisant*). D'autres impliquent par contre l'idée de passivité, en particulier des adjectifs en *-able* (*adorable, admirable*) et des anciens participes passés (*accompli, achevé, fini, figolé, diapré, perlé*). L'idée d'activité fait partie du contenu de tous les verbes et de quelques substantifs appartenant à notre champ (*ornementation, parure, décoration, ajustement*).

225. Nous espérons que quelques observations de détail pourraient aussi intéresser le lecteur. Les voici:

La plupart des lexèmes désignant la beauté sont abstraits parce qu'ils indiquent une qualité, donc une abstraction, mais il y en a qui sont concrets dénotant de belles personnes (*un beau, une belle, une grâce*), parties du corps (*charmes, attraits, appas, avantages, frimousse*) ou choses (*enjoli-vures, enjolivements, parure, décor*). *Beauté* est abstrait en désignant la qualité, concret s'il dénomme une belle femme ou de belles choses (au pluriel).

La beauté en tant qu'abstraction s'exprime par les substantifs (*Sa beauté [grâce, élégance . . .] est extraordinaire. La majesté [magnificence, monumentalité . . .] de cette cathédrale est admirable*); en tant que qualité d'un être ou d'une chose, par les adjectifs (*Elle est belle, gracieuse, élégante. Cette cathédrale est magnifique, majestueuse, splendide . . .*). Les actions peuvent impliquer l'idée de beauté soit directement (dans le cas où l'embellissement est le but de l'action: *embellir, enjoliver, orner, décorer . . .*), soit indirectement. Dans ce cas l'idée de beauté est exprimée par un adverbe (*Elle danse joliment, gracieusement, merveilleusement . . .*).

226. *Beau* a représenté à tous temps un degré plus élevé que *joli*. Mais ce n'est pas la différence unique entre les deux adjectifs. Dans le contenu sémantique de *beau* figurent souvent les traits notionnels de perfection, de noblesse, d'admiration, de sérieux, éventuellement de grandeur; dans celui de *joli*, ceux d'élégance, de séduction, d'enjouement, d'agréable, de graciosité, éventuellement de petitesse. Un rapport analogue à celui entre *beau* et *joli* existe aussi entre *ravissant* d'une part et *attirant, attrayant et séduisant* d'autre part; entre *divin* d'une part et *céleste, angélique et séraphique* de l'autre; entre *magistral* d'une part et *parfait, achevé, fini, accompli* de l'autre, etc.

227. Le fait que *joli* s'emploie couramment tandis que *joliesse* est pratiquement inusité s'explique par le fait qu'on trouve parfois important de distinguer le degré de la beauté en qualifiant un objet ou un être concrets (*Sa femme n'est pas belle, elle n'est que jolie*), mais pour désigner une qualité en tant qu'abstraction, un seul terme (*beauté*) suffit. On trouve une situation analogue dans d'autres langues, par exemple en allemand *Hübschheit* et en tchèque *hezkost* et *pěknost* ne font que vivoter à côté de *Schönheit, krása*.

228. Ce qui est beau, plaît et par conséquent les mots dans le contenu desquels l'idée de beauté est dominante, sont laudatifs, mais comme les extrêmes se touchent et qu'on condamne ce qui est démesuré, ils peuvent devenir péjoratifs. Sans parler de l'emploi ironique, on peut constater que surtout les membres des aires de la beauté artificielle et élégante s'emploient, selon la situation et la manière de voir ou même l'humeur du sujet parlant, avec une nuance péjorative ou sans elle (*attifer, afistoler, pomponner, endimancher, bichonner, adoniser, poupiner*). L'affectivité est un autre facteur qui peut contribuer à la péjoration. Plus le côté affectif d'un mot est fort, plus celui-ci est disposé à être pris en mauvaise part (*mignon, mignard, mignardise, mièvre . . .*).

229. Comme la beauté peut émouvoir et exciter l'admiration, on se sert parfois non seulement d'expressions hyperboliques telles que *idéal, magistral, magnifique, charmant, divin, céleste*, etc., mais encore de termes expressifs provenant des domaines n'ayant aucune connexité notionnelle avec

celui de la beauté. Les uns ont eu la chance de s'implanter même dans la langue littéraire (*ravissant, superbe, antique* . . .), d'autres sont plutôt familiers ou populaires (*formidable, bath, épatant, sensass* . . .) ou bien même argotiques (*rupin, chenu, chouettard* . . .). Des expressions pareilles naissent surtout à des époques où l'on se plaît à étaler ses sentiments, par exemple à la période du romantisme (*délirant, étourdissant, renversant, miraculeux, mirobolant* . . .). Quelques-unes de ces expressions, bien que devenues mots à la mode, ont généralement vite disparu de l'usage (cf. les dénominations des élégants — §§ 183 et 333). Parfois elles étaient absolument inadéquates, par exemple *effrayant* pour qualifier la beauté d'une femme (expression des snobs du XVIII^e siècle — cf. Br. VI,I,II,771). Il est curieux que *formidable*, son successeur de sens très proche et donc également inadéquat pour désigner la beauté, se tient toujours, bien entendu avec un sens beaucoup plus vague et un emploi beaucoup plus étendu.

230. Le contenu de la plupart des membres de notre champ s'est montré très instable, étant donné que la situation, le milieu, le naturel du locuteur, sa manière de voir, sa disposition momentanée influent sur le rapport entre les composantes du contenu, sur leur importance. Pour soutenir nos assertions, constatons ceci: Selon la «perspective» du locuteur, le trait distinctif «degré inférieur» dans le contenu de *joli* peut être très important (*Ce tableau n'est pas beau, tout au plus joli*), mais aussi, au contraire, insignifiant, sinon tout à fait effacé. Dans ce cas, l'opposition entre les deux adjectifs est annulée (neutralisée). — Dans le contenu de *grandiose*, c'est l'idée de grandeur, mais aussi celle de noblesse ou bien celle de beauté qui peuvent être dominantes. La structure du contenu (même si celui-ci garde toutes ses composantes) diffère donc parfois selon l'optique du locuteur (d'après l'importance de chacune de ces composantes dans des contextes respectifs). — En parlant du corps humain ou de ces parties ou bien d'une chose, l'idée de beauté est dominante dans *gentil, charmant* . . ., mais, en parlant des personnes et des animaux, ce sont plus souvent les idées d'agréable, de délicatesse, de graciosité, de douceur qui prévalent et on pense plutôt aux manières, aux mouvements, aux gestes. — *Mignon* ajoute à *gentil* l'idée de caresse, celle d'affection et (ou) de tendresse. Son synonyme *mignard* comporte à présent en plus le trait d'afféterie.

231. Dans tous les chapitres, nous avons cité plusieurs exemples de l'accumulation d'expressions comportant l'idée de beauté. Le plus souvent, on unit un adjectif avec un substantif: *une grâce si gracieuse* A.R. 99, *une harmonie si majestueuse* A. France, S. Bonnard, *l'élégante noblesse* Ch. 146, *ses charmes si beaux* Ch. 22, *divine beauté* V.L. 19, Assez souvent on combine aussi: 1^o plusieurs adjectifs: *Ce lys est svelte et souple . . . élégant, magnifique* . . . Fr. L. 363, *l'endroit le plus orné, le plus riche, le plus doré, le plus fleuri* Gautier, V. d'Esp. 155 (Tr.), *la taille noble et fine* V.P. 100, *Mes petits sont mignons, beaux, bien faits et jolis* L.F. I,442; 2^o plusieurs substantifs: *son faste, son luxe, sa magnificence* H.M. IV,187, *En sens-tu tout le brillant, toute la délicatesse, tout le mignon?* Le Sage, Gil Blas VIII,13 (Li.), *plein de grâces, de charmes* Ch. 78. *En grâce, en beautés, en attraits, Nulle n'égalera jamais la divine Mommorency* V.O. 67, *Elle a des charmes, des appas, des attraits.* Sorel, Berger I,385, *plein d'attraits, de grâce et de beauté* V.L. 524; 3^o plus rarement, un adjectif avec plusieurs

substantifs: *Quand l'on dit qu'une fille est ravissante, c'est-à-dire qu'elle a des charmes, des appas, des attraits...* Sorel, Berger I,385 (Br. III,67), *Elle savait que l'élégante minceur de ses formes donnait de grâce à sa beauté.* A. France, Hist. com. VI,86 (Rob.); 4° un verbe avec plusieurs adjectifs: *Qu'il embellît cette magnifique et délicieuse maison.* Boss., Condé (Br. IV,I,563).

232. La combinabilité des expressions de la beauté est très différente. Celle de *beau* et de *beauté* est pratiquement illimitée, celle de *joli*, *doux*, *élégant*, *grâce*, *noble*, *charmant...* est grande, celle des lexèmes spécialisés à qualifier la beauté des vêtements (du corps humain et de ses parties...) est minime. La combinabilité dépend des éléments qui constituent le contenu du mot en question, par exemple *gentil* peut avoir l'idée de beauté en dominante (*un visage, minois, museau, corps... gentil*), mais il ne peut être employé en qualifiant une montagne, une cathédrale, la mer, etc. parce que, dans son contenu, il y a les traits notionnels de délicatesse, de finesse, éventuellement de petitesse.

233. Pour montrer l'instabilité de l'étendue du centre du champ et de ses aires particulières, nous présentons au lecteur un tableau statistique:

Phase latine	Centre	Aires de la beauté					
		supérieure	agréable	délicate	artificielle	élégante	moyenne
	44	47	36		39	17	
Phases françaises XII ^e s.	9	21	23	12	29	7	
XIII ^e s.	14	21	25	31	30	8	17
XIV ^e s.	10	19	16	22	19	4	11
XV ^e s.	6	34	16	20	28	13	12
XVI ^e s.	14	49	24	47	50	40	25
XVII ^e s.	8	49	23	19	22	13	10
XVIII ^e s.	12	41	26	16	17	10	
XIX ^e s.	13	113	31	25	56	58	
XX ^e s.	18	111	30	31	51	22	

Nous espérons revenir dans un article à part à l'explication de ce grand flottement, car c'est une question qui mérite une étude approfondie. Pour le moment, nous nous contentons de faire remarquer qu'un grand enrichissement de notre champ s'est produit au XVI^e siècle (Renaissance) et, en ce qui concerne l'aire de la beauté supérieure, aux XIX^e et XX^e siècles (grand épanouissement de la littérature). Par contre, on peut constater un grand appauvrissement au XVII^e siècle (épuration du lexique sous l'influence des puristes, des salons et de l'Académie) et au XVIII^e siècle (siècle des lumières, rationalisme).

L'étendue et la répartition de l'aire de la beauté supérieure en sous-aires méritent une attention particulière. Nous nous en occuperons dans un article en préparation que nous venons de mentionner. Préalablement voici un tableau que nous croyons instructif :

Nombre des membres de l'aire de la beauté supérieure					
Siècles	Traits distinctifs				Expressions affectives et hyperboliques
	puissance richesse	surnaturel admiration	perfection	clarté	
XII ^e	17	4			
XIII ^e	18	3			
XIV ^e	16	1	2		
XV ^e	26	4	4		
XVI ^e	18	14	3	7	7
XVII ^e	21	15	5	8	
XVIII ^e	20	11	4	6	
XIX ^e	48	34	18	13	44
XX ^e	35	52	14	10	38

Ajoutons-y un aperçu des enrichissements et des appauvrissements progressifs du champ conceptuel de la beauté en français et de la durée de l'appartenance au champ de ses membres le plus fréquemment employés :

1° XII^e–XX^e siècles : *beau beauté, embellir, noble, noblement, noblesse; merveille, merveilleux, admirable; gentil, plaisant, avenant, doux; mélodieux, mélodieusement; frais; bien fait, bien taillé; parer, parement, parure, orner, ornement, décorer; gracieux, riant, attrayant, élégant, fin.* – XII^e jusque XIX^e s. : *gent, mignot.* – XII^e–XVIII^e s. : *doucement, douceur, délicieux.* – XII^e–XVII^e s. : *délié, agencir (-ier), cointement.* – XII^e–XVI^e s. : *coint, cointise; riche, richement; garnement, acesmer, tifer; mignotement, alis, clair, poli, delgié,* – XII^e–XV^e s. : *cointerie, delit, atour.* – XII^e–XIV^e s. : *delitable.*

2° XIII^e–XX^e s. : *magnificence; joli, gracieusement, mignon(nement); attifé; potelé.* – XIII^e–XVII^e s. : *jolif, sade, faitissement.* – XIII^e–XVI^e s. : *joliver, jolivet, mignotie, faitis.* – XIII^e–XV^e s. : *jolivement, délicatif.*

3° XIV^e–XX^e s. : *pompe, pompeux, pompeusement, grâce, enjoliver.* – XIV^e–XIX^e s. : *appareil, joliveté* – XIV^e–XVIII^e s. : *joliet.*

4° XV^e–XX^e s. : *majesté, magnifique, magnifiquement, magnificence; angélique, vénusté; mignon, fleur, harmonieux; élégance; mignard, mignardement.* – XV^e–XVII^e s. : *sadinet, gorgias, gorgiasement, gorgiaseté, gorre, gorrier, gorriément.* – XV^e–XVI^e s. : *frisque, miste, pimper, pomper, pomperie.*

5° XVI^e–XX^e s. : *divin, céleste, merveille; majestueux, exquis; joliment, jolité, enjolivure, enjolivement; décor, décorement, décoration, pim-*

pant, adoniser, émailler, leste, fringant, fringamment. — XVI^e—XVIII^e s.: *mignardise, jolier.* — XVI^e—XVII^e s.: *muguet, gorgiaser, gorrer, gorrierie.*

6^o XVII^e—XX^e s.: *adorable, ensorceleur; charme, charmant, majestueux, superbe, éclat, splendeur, brillant, luxe, attrait, appas.*

7^o XVIII^e—XX^e s.: *joliesse, pittoresque, luxueux, fait à peindre, fait au tour, découpé, pomponer.*

8^o XIX^e—XX^e s.: *esthétique, chic, girond, monumental, rupin, bath, smart, rupard, pschutt, urf, avoir du chien, mignonnesse.*

9^o XX^e s.: *sex-appeal.*

Mentionnons enfin que les jeunes élégants étaient appelés *muguets* (XVI^e—XVII^e s.), *petits-maitres* (XVII^e s.), *gandins* (dès 1710), *mirliflores* (XVIII^e s.), *muscadins* (1790), *incroyables* (1795), *fashionables* (1804), *dandys* (1817), *lion(ne)s* (1835), *cocodès* et *petits-crevés* (XIX^e s.).

234. Les champs conceptuels participent à l'évolution du lexique global de la langue respective. Dans leur cadre, on peut observer les modifications de l'étendue ainsi que du contenu de leurs aires et sous-aires et, à l'intérieur de celles-ci, le changement du degré de la synonymie approximative ou du caractère oppositif de leurs membres grâce à la suppression de quelques-uns de leurs traits distinctifs ou, au contraire, à l'accès de traits nouveaux ou enfin au fait qu'un trait entre au centre de l'intérêt et un autre recule à l'arrière-plan.

Les champs conceptuels reflètent le plus nettement l'affinité notionnelle à laquelle revient le rôle déterminant au cours de la structuration du lexique. Leur analyse nous offre le maximum de chances de connaître l'interdépendance et l'interaction de ses membres, c'est-à-dire des lexèmes sémantiquement apparentés, et facilite ainsi de découvrir les facteurs principaux de l'instabilité de la structure lexicale.

Dans la structure des champs conceptuels, il y a, bien entendu, des différences considérables. La nature de la structure du champ dépend de ce que représente le concept central: un être ou une chose existant en réalité (enfant, chien, bâtiment, boisson) ou fictifs (fée, ondin), une abstraction des domaines éthique (générosité, criminalité) ou esthétique (beauté, laid), une activité (travail, jeu), etc. Il faut appliquer une attention méritée aux contextes et aux circonstances dans lesquels un des sèmes spécifiques peut devenir dominant (dans le contenu du mot *travail*, ce sont les idées de l'activité, de l'effort et du résultat). Il faut aussi mettre en évidence les rapports qui prévalent entre les constituants du champ. Ils peuvent être synonymiques et comporter éventuellement l'idée de gradation (*avenant — joli — beau — magnifique, splendide*), antonymiques (père — fils, fils — fille... dans le champ de la parenté), de coordination et subordination (*bateau — paquebot, cargo, courrier, steamer, caravelle...*), etc.

235. D'après la nature du champ, il faut choisir la façon de son exploration. La complexité des problèmes à résoudre s'accroît si l'on passe de la synchronie à la diachronie.

En suivant l'évolution de notre champ, nous avons remarqué un perpétuel remaniement. Une transformation constante s'effectue grâce à plusieurs facteurs divers. Sauf les besoins de l'intercompréhension et le désir des écrivains de s'exprimer d'une manière nouvelle et impressionnante, ce sont surtout l'affectivité et le goût de l'expressivité, de l'exagération ainsi

que la diversité des angles sous lesquels on peut voir les choses qui contribuent à une restructuration incessante.

Le lexique du domaine esthétique est un des moins stables. Nous avons vu que même le centre du champ se modifie avec le temps. Quelques-uns de ses constituants le quittent, mais de nouveaux dérivés de *beau* et la famille de *joli* les remplacent après un certain laps de temps. Plus nombreux sont les changements des aires plus ou moins périphériques parce que leurs membres sont moins intégrés au champ, surtout ceux qui appartiennent en même temps à d'autres champs: à ceux dont ils étaient membres originellement ou, au contraire, dans lesquels ils ont pénétré du champ de la beauté. Les cas de l'intersection des domaines contigus prouvent que, assez souvent, les champs, loin de se limiter, s'infiltrent mutuellement. Ce qui facilite la migration entre différentes structures lexicales, c'est le fait que le contenu sémantique de nombreux mots n'entre pas en jeu dans sa totalité toutes les fois que l'on s'en sert. Le contexte, la situation, l'humeur du sujet parlant, sa manière de voir les choses forment la perspective individuelle et (ou) occasionnelle qui se reflète dans l'acception nouvelle du mot et trahit la concentration du locuteur sur l'un des traits caractéristiques de la réalité observée. Cette perspective individuelle (occasionnelle) peut se généraliser et entraîner le mot dans le champ dont le trait caractéristique, mis en relief et devenu dominant, reflète le concept central (organisateur).

La structure du lexique, ainsi que celle de n'importe laquelle de ses parties dans une époque donnée n'est donc qu'un stade passager d'une évolution qui consiste dans des modifications incessantes qui aboutissent enfin à une transformation plus ou moins considérable.

L'étude diachronique du lexique pose de nombreux problèmes épineux. Pour faciliter leur solution, l'exploration des champs conceptuels apporte une aide importante offrant la possibilité d'analyse historique d'une entité de lexèmes organiquement unis en une structure systématiquement hiérarchisée, entité dans le cadre de laquelle les changements et leurs causes, ainsi que certaines tendances générales, sont plus faciles à être saisis et compris.